

## L'OFDT PUBLIE L'ANALYSE ANNUELLE DE SON DISPOSITIF TREND CENTRÉ SUR LES DROGUES ILLICITES, LEURS USAGERS ET LEURS MARCHÉS

*Le dispositif national de détection des phénomènes émergents rend compte des évolutions les plus récentes, en s'appuyant notamment sur ses 8 coordinations locales*

Créé en 1999 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), le dispositif **TREND** (**Tendances récentes et nouvelles drogues**) assure une veille des phénomènes émergents dans le champ des drogues et décrit les **populations particulièrement consommatrices**. Ces éléments de connaissance permettent aux pouvoirs publics comme aux professionnels d'éclairer leurs pratiques et les politiques publiques.

TREND appuie son observation sur un réseau de **8 sites** implantés à **Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse** dotés d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information principalement au sein de l'espace urbain (rue, squats, structures d'accueil) et des espaces festifs (alternatif, commercial, festif gay, gay-friendly...). En parallèle, afin de mieux connaître le contenu des substances en circulation, le système d'identification national des substances (SINTES) assure un suivi des produits nouveaux ou présentant un danger inhabituel. Enfin, TREND conduit une veille numérique sur les nouveaux produits de synthèse (NPS).

Les observations les plus récentes de TREND, portent sur 2017 avec de premiers éléments sur 2018 ; elles sont synthétisées dans un nouveau numéro de la **publication *Tendances***<sup>1</sup> dont la parution s'accompagne de **neuf analyses des situations locales**<sup>2</sup>. Les principaux points sont ici résumés.

Tous les sites TREND évoquent en premier lieu une **diffusion très importante de la cocaïne**. Le produit, dont la production au niveau mondial est historiquement élevée, apparaît depuis 2016 de plus en plus disponible en France métropolitaine. Alors que les saisies réalisées par les services des douanes, police et gendarmerie ont atteint un niveau inégalé en 2017 (17,5 tonnes), le prix de la cocaïne poudre baisse pour la première fois depuis le début des années 2010 et s'établit à 80 euros le gramme. Quant au taux de pureté, il est très élevé : 59 % en moyenne dans les saisies de moins de 10 grammes, 68 % dans les échantillons analysés par SINTES. La conjugaison de ces éléments incite certains usagers à s'engager dans des consommations plus régulières pouvant entraîner une dépendance, comme le rapportent de nombreux intervenants auprès de ces personnes. Rappelons que le Baromètre santé 2017 de Santé publique France, récemment analysé avec l'OFDT<sup>3</sup>, a montré une hausse significative des usages dans l'année de 1,1 % à 1,6 % chez les adultes de 18 à 64 ans entre 2014 et 2017. Dans le même temps, les indicateurs sanitaires témoignent de l'augmentation de la part des demandes de traitements liées à la cocaïne et de celle des décès recensés par l'Agence nationale du médicament des produits de santé (ANSM) dans lesquels elle est impliquée.

Outre ces constats, le dispositif TREND souligne l'**élargissement de la pratique du basage** de la cocaïne, dans l'objectif d'obtenir une forme du produit fumable. Là encore, l'ensemble des sites rapportent l'extension de ces usages. Ceux-ci demeurent particulièrement visibles à **Paris et en Seine-Saint-Denis** où le **marché du crack** (cocaïne vendue déjà basée) ne touche plus exclusivement des consommateurs précaires. Par ailleurs, alors que la question des scènes ouvertes de consommation de crack a été extrêmement sensible au cours de l'année écoulée, le dispositif signale

<sup>1</sup> Clément Gérôme, Agnès Cadet-Tairou, Michel Gandilhon, Maitena Milhet, Magali Martinez, Thomas Néfau, « Substances psychoactives, usagers et marchés en France : les tendances récentes (2017- 2018) », *Tendances* n°129, OFDT 2018, 8 p. <https://www.ofdt.fr/index.php?cID=1081>

<sup>2</sup> Tirés à part disponibles en ligne <https://www.ofdt.fr/index.php?cID=755>

En Ile-de-France, le dispositif TREND a conduit, outre l'analyse parisienne, une investigation en Seine-Saint-Denis.

<sup>3</sup> « Les niveaux d'usages des drogues illicites en France en 2017 », *Tendances* n°128, OFDT 2018, 6 p. <https://www.ofdt.fr/index.php?cID=1079>

un essaimage des points de vente dans certaines parties de l'Île-de-France, mais également dans l'Oise, à Rennes ou à Lille.

Un autre volet de l'analyse de TREND se penche sur la diffusion de substances traditionnellement consommées dans des contextes festifs spécifiques (GHB/GBL, kétamine, poppers et protoxyde d'azote, voir ci-après). Compte tenu de la circulation des populations d'usagers entre les différents types d'événements festifs et du dynamisme commercial des fabricants, des revendeurs ou des dealers, ces produits sont désormais présents dans des espaces plus généralistes où ils peuvent être expérimentés par des populations nouvelles. Celles-ci, fréquemment peu informées des pratiques de réduction des risques et des dommages, sont plus vulnérables au plan sanitaire.

Plusieurs sites TREND observent ainsi des évolutions à propos du GBL (gamma butyrolactone), un solvant industriel précurseur du GHB, dont les consommations restaient jusqu'ici exceptionnelles en dehors du milieu festif gay et des sessions de chemsex (consommations en contextes sexuels). Les sites de Paris, Lyon ou Bordeaux rapportent désormais de nouveaux usages à l'extérieur de ces cercles par des personnes souvent ignorantes des effets du GBL à faible dose et qui mélangent parfois le produit à de l'alcool, une association particulièrement dangereuse. La survenue de cas d'intoxications et de comas au cours de la période récente en témoigne.

La kétamine, un hallucinogène puissant, dont les usages ont été longtemps stigmatisés, est non seulement de plus en plus populaire en espace festif alternatif (sites de Lille et de Rennes) mais peut aussi être présente en espace festif commercial à Lyon, Marseille, Metz ou Paris et y « concurrencer » d'autres substances hallucinogènes ou stimulantes. Elle apparaît également consommée dans des pratiques de chemsex, là encore avec des risques d'incidents et des dommages sanitaires.

À Bordeaux, Lille, Lyon, Paris et Rennes, c'est la visibilité accrue des consommations de poppers par des publics très divers en quête d'effets euphorisants qui est décrite. L'attractivité des poppers apparaît très forte, compte tenu de leur facilité d'accès (leur vente et cession au public ne sont plus interdites) et des stratégies marketing des fabricants. Ce statut des poppers et le caractère fugace de leurs effets en font un produit perçu comme ludique et convivial, malgré l'existence de risques liés à sa consommation.

Toujours du côté des substances inhalées, l'analyse de TREND mentionne également la popularité renouvelée du protoxyde d'azote (gaz hilarant) très présent dans certains espaces festifs. Cette disponibilité, soulignée par les sites de Bordeaux, Lyon, Paris et Lille lors de soirées étudiantes, est singulièrement marquée à Lille où des usages dans l'espace public, par des publics très divers (personnes précaires mais aussi lycéens voire collégiens), sont rapportés.

Hormis toutes ces substances, le dispositif insiste sur la persistance du succès des comprimés d'ecstasy en espace festif (préférés à la MDMA sous forme cristal/poudre) dont les teneurs élevées peuvent être à l'origine d'intoxications et de *bad trips*.

Enfin, si les observations confirment les constats récents de l'OFDT<sup>4</sup> relatifs à des usages limités de nouveaux produits de synthèse (NPS), TREND rapporte une focalisation sur quelques produits, dont les cathinones consommées, parmi d'autres substances, en contexte sexuel. S'agissant des craintes relatives à une diffusion de NPS fentanylloïdes, des molécules opioïdes extrêmement dosées, leur présence apparaît exceptionnelle. TREND signale en revanche un accroissement de l'offre d'héroïne notamment autour de Lyon mais également à Lille, au nord de la région parisienne et à Toulouse. Toutefois, il n'est actuellement pas possible de déterminer si cette pression de l'offre se traduira ou non par une diffusion plus large des usages.

Julie-Emilie Adès - OFDT - [julie-emilie.ades@ofdt.fr](mailto:julie-emilie.ades@ofdt.fr) - 01 41 62 77 46 @OFDT

<sup>4</sup> « Nouveaux produits de synthèse. Dix ans de recul sur la situation française », *Tendances n°127*, OFDT 2018, 8 p. <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxmmya.pdf>